

Département de la  
MoselleMairie de  
HENRIDORFFREGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents  
Au Conseil  
MunicipalEn  
exerciceQui ont pris  
Part à la  
délibération

15 | 15 | 14

Séance ordinaire du Mercredi 08 avril 2015

Date de la convocation : 03/04/2015

Affichage du 18/04/2015  
Au 31/05/2015

L'an deux mil quinze et le mercredi huit avril à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH : **Maire**

**Présents** : Yannick EON, Fabrice TISSERAND, Jean-Marc NOBLET, Gérard LEVY, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Caroline MOUTIER, Ronald STIBLING, Pascale RIEDINGER, Pascale WEISSENBACH, Guillaume DUMONT, Hervé NIVA, Jonathan KAISER.

**Absent** : Pascal DIEMER.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Compte administratif et compte de gestion 2014 : budget «eau»
02	Compte administratif et compte de gestion 2014 : budget «principal»
03	Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal
04	Vote des taxes locales
05	Budget primitif 2015
05	Divers et communications

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 MARS 2015**

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la  
délibération**N° 01 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE  
GESTION DE L'ANNEE 2014 : BUDGET EAU**

Sous la présidence de Monsieur Yannick EON, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2014 présenté par le Maire, qui a quitté la salle avant le débat et le vote, arrêté comme suit :

- Excédent de 40 375,24 € en pour la section d'exploitation.
- Excédent de 23 749,84 € en pour la section d'investissement.

Le compte de gestion de l'exercice 2014 dressé par le Receveur Municipal n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Les chiffres sont en conformité avec le compte administratif.

Objet de la  
délibération**N° 02 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE  
GESTION DE L'ANNEE 2014 : BUDGET PRINCIPAL**

Sous la présidence de Monsieur Yannick EON, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2014 présenté par le Maire, qui a quitté la salle avant le débat et le vote, arrêté comme suit :

- 367 084,24 € en dépenses de fonctionnement et à 450 035,00 € pour les recettes de fonctionnement, soit un excédent de 82 950,76 €.
- 80 332,14 € en dépenses d'investissement et à 211 894,03 € pour les recettes d'investissement, soit un excédent de 131 561,89 €.

Le compte de gestion de l'exercice 2014 dressé par le Receveur Municipal n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Les chiffres sont en conformité avec le compte administratif.

/

Objet de la  
délibération**N° 03 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2014  
- BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, vu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Vu le résultat d'investissement cumulé constaté à la clôture de l'exercice, soit un **déficit de : - 4 369,19 €**.

Les restes à réaliser étant de **63 800,00 €** ; le besoin de financement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes s'élève à **68 169,19 €** correspondant au besoin de financement réel.

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé à la clôture de l'exercice de **123 326,00 €**.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat de clôture N-1	Résultat exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	- 159 680,92 €	+ 131 561,89 €	- 4 369,19 €
Réintégration excédent d'investissement BA			
«Eau» dissous au 31/12/2013	+ 23 749,84 €		
	- 135 931,08 €	+ 131 561,89 €	- 4 369,19 €
Fonctionnement (après affectation)	0,00 €	+ 82 950,76 €	
Réintégration excédent de fonctionnement BA			
«Eau» dissous au 31/12/2013	+ 40 375,24 €		
	+ 40 375,24 €	+ 82 950,76 €	+ 123 326,00 €
<b>TOTAL</b>	- 95 555,84 €	+ 214 512,65 €	+ 118 956,81€

**Affectation du résultat de fonctionnement :**

➔ Affectation obligatoire en réserves (c/1068) **91 919,03 €**  
(correspondant au besoin de financement réel)

➔ Solde disponible en report à nouveau créateur **31 406,97 €**  
(reprise ligne 002 en recettes de fonctionnement)

**Résultat d'investissement (déficit) :**

Compte 001 en dépenses d'investissement : **- 4 369,19 €**

Objet de la  
délibération**N° 04 - PROPOSITION ET VOTE DES TAXES LOCALES**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, par 14 voix pour et 1 voix contre, l'augmentation des taux des taxes locales, pour l'année 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,35 %
- Taxe foncière bâti : 10,44 %
- Taxe foncière non bâti : 73,56 %
- Produit CFE : 18,86 %

/

Objet de la  
délibération**N° 05 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2015 (M14) :**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif principal, qui s'équilibre à 514 656,97 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et à 635 009,19 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement. Soit un budget total de 1 149 666,16 €

/

**Divers et communications :**

1. **Emprunt** : Au vu des travaux à réaliser et vu les taux d'emprunt actuellement en vigueur, les élus songent à souscrire un emprunt.
2. **SCI WALSPI** : M. WALTER Laurent, propriétaire du camping sis sur le ban de la commune de HENRIDORFF, et sur le ban de la commune de GARREBOURG, pour une infime partie des vestiaires, a déposé un dossier de permis de construire pour la mise en conformité de ses bâtiments. Une rencontre entre les élus de Henridorff et Garrebouurg est prévue prochainement pour trouver une solution.
3. **CAE - CUI** : le maire rend compte aux élus du résultat de ses entretiens avec les différentes candidates.
4. **Eclairage public** : après l'exposé fait par Yannick EON, et un tour de table, la majorité des conseillers optent pour couper l'éclairage public la nuit entre minuit et 5 heures de matin, tous les jours sauf les week end (nuits de vendredi et samedi) et lors des grandes manifestations (14 juillet, Noël, Nouvel an). L'économie annuelle est estimée à environ 2 800,00 €. Le système sera mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain et les habitants seront informés par le biais de la gazette communale.
5. **Chasse** : la réunion annuelle entre les exploitants agricoles, les chasseurs et les élus a eu lieu le 25 mars 2015.
6. **Projet de lotissement dans la Rue de Waltembourg** : le Maire fait part de son entretien avec l'exploitant agricole concernant le projet de lotissement dans cette rue. A ce jour, il est toujours dans l'attente de la réponse de ce dernier. Les élus suggèrent au Maire de lui faire un écrit.
7. **Ecole primaire** : Le brûleur de la chaudière devra être remplacé. Le devis de l'entreprise THS est de 1076,47 € TTC.
8. **Travaux en cours** : le maire donne les informations sur les travaux en cours (préau de l'école primaire, contrôle de sécurité des bâtiments publics communaux, embellissement du village, travaux en régie etc...)
9. **Détecteurs de fumée** : Il faut en installer dans les logements communaux.

La séance a été levée à 23 heures 15.

## EMARGEMENTS

KALCH Bernard, Maire :	EON Yannick, 1er Adjoint :	TISSERAND Fabrice, 2 <sup>ème</sup> Adjoint :
NOBLET Jean-Marc 3 <sup>ème</sup> Adjoint :	LEVY Gérard, Conseiller :	KLEIN-DORMEYER Rachel, Conseillère :
NIVA Hervé, Conseiller :	RIEDINGER Pascale, Conseillère :	ELOI Sébastien, Conseiller :
STIBLING Ronald : Conseiller	DUMONT Guillaume, Conseiller :	DIEMER Pascal, Conseiller : Absent
MOUTIER Caroline, Conseillère :	WEISSENBACH Pascale, Conseillère :	KAISER Jonathan, Conseiller :